

Autoroute

Cas res-Toulouse



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

Groupe de travail aménagement et  
agriculture

*Réunion du 16 septembre 2016*

# Groupe de travail aménagement – agriculture - réunion du 16/09/16

1. Point d'avancement du projet
2. Le dossier d'enquête publique
3. Les impacts et les mesures
4. L'enquête publique
5. Le cahier de recommandations



1

# POINT D'AVANCEMENT DU PROJET

# Rappel des étapes du projet

2009-2010

Débat Public

25 juin 2010

Décision ministérielle : concession

2012-2013

Commission « Mobilité 21 », projet classé prioritaire

22 avril 2014

Décision ministérielle : poursuite des études sous forme concédée

31 juillet 2014

Décision préfectorale : choix du tracé de référence

29 janvier 2015

Décision du COFIL : choix derniers échangeurs et itinéraires de substitution

11 février 2016

COFIL : Réaffirmation de l'engagement de l'Etat de lancer l'enquête publique avant la fin de l'année 2016

# Un projet accompagné d'une concertation continue

## Le débat public (octobre 2009 - janvier 2010)

- organisé par une commission particulière de débat public
- L'objet du débat : « *achèvement de la mise à deux fois deux voies de la liaison Castres-Toulouse par mise en concession autoroutière* ».
- Une forte mobilisation de tous les acteurs → des avis divergents
- À la suite du débat, le ministre en charge des transports décide : « *le principe de l'achèvement de la mise à 2 x 2 voies de la liaison entre Castres et Toulouse selon l'itinéraire RN 126 par mise en concession autoroutière est retenu ; les études préalables à la déclaration d'utilité publique seront poursuivies en ce sens* ».

## Etudes et concertations sur les fuseaux, échangeurs et tracé (2010-2015)

# Poursuite de la concertation depuis 2011

## **Un regard externe**

- une garante de la concertation, indépendante (Mme Nerte Dautier)

## **L'association de tous les acteurs**

- dossier de concertation présenté par le maître d'ouvrage
- réunions intercommunales par secteurs
- permanences auprès du public (fuseaux d'étude et tracés)
- groupes de travail « Environnement » et « Agriculture et aménagement »
- réunions du comité de suivi (composition type Grenelle)
- réunions du comité de pilotage

## **Une validation de la concertation à chaque étape**

- bilan de la concertation à l'issue de chaque phase.

# Un projet prenant en compte les enjeux du territoire et l'évolution du cadre réglementaire

- Le dossier comporte une étude d'impact réalisée en 2015
  - Etat initial, effets et mesures, concernent les emprises définitives (exploitation) et les emprises provisoires (travaux)
  - sur le milieu humain (urbain et agricole), naturel, le milieu physique
- Le dossier reprend les éléments issus de la concertation qui a été poursuivie en 2015 et 2016 pour mieux répondre aux attentes exprimées par les acteurs des territoires.
- Un projet soumis avant enquête publique à plusieurs instances indépendantes pour avis :
  - l'Autorité Environnementale centrale (Conseil général de l'environnement et du développement durable)
  - le Commissariat Général à l'Investissement
- Un projet dont le concessionnaire devra prendre en compte l'environnement dans le cadre des autorisations au titre de la loi sur l'eau et des dérogations relatives aux espèces protégées

# Le tracé



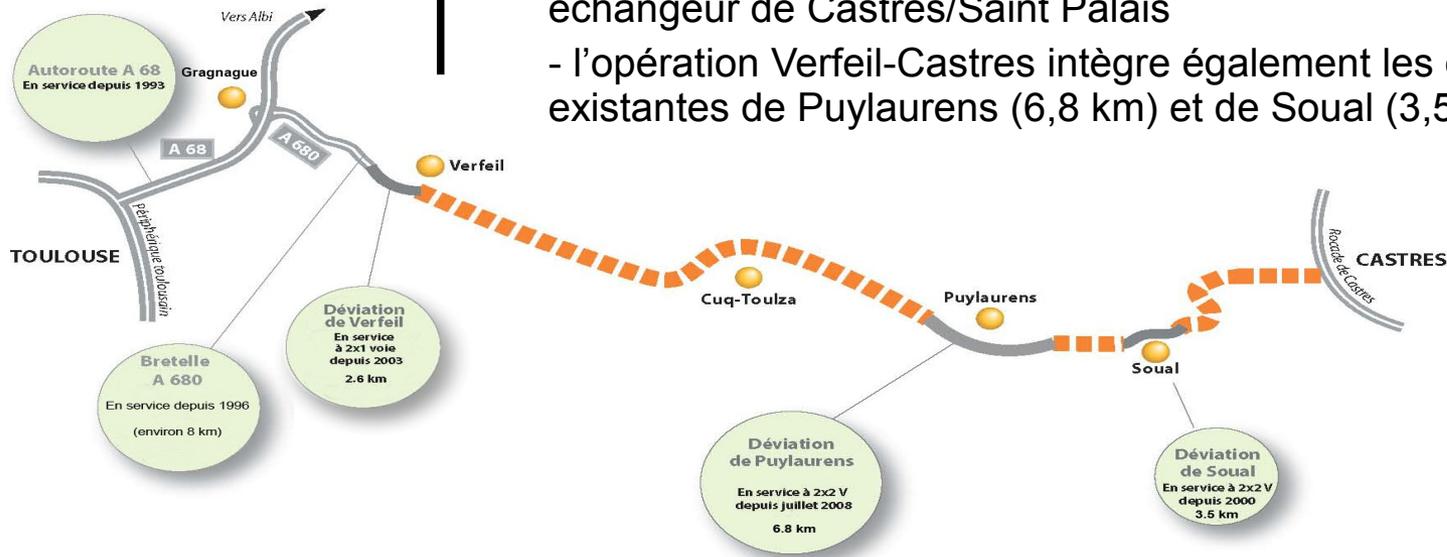
# Le programme

## L'opération A680 (68 M€)

- L'élargissement de l'A680 existante (déjà concédée à ASF) qui passera de 2x1 voies à 2x2 (8km)
- la création d'un échangeur à Verfeil

## L'opération Verfeil-Castres (389 M€)

- la réalisation d'une section neuve à 2x2 voies entre Verfeil et Puylaurens (31 km environ)
- la modification de l'échangeur existant de Puylaurens
- la réalisation d'un barreau de contournement à l'ouest de Puylaurens (1 km environ)
- la réalisation d'une section neuve à 2x2 voies entre Puylaurens et Soual puis entre Soual et Castres (15 km environ)
- la création de 2 échangeurs : échangeur de Soual Est et échangeur de Castres/Saint Palais
- l'opération Verfeil-Castres intègre également les déviations existantes de Puylaurens (6,8 km) et de Soual (3,5 km).





# 2



## LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



# Etudes chambres d'agriculture

## Entre août et décembre 2014

- Étude à l'échelle du tracé retenu en août 2014 :
  - Analyse détaillée des impacts du projet sur chaque exploitation concernée par au moins une parcelle ou un bâtiment
  - 1ère identification des mesures de réduction et de compensation
- Début 2015 complément d'étude concernant l'impact du barreau de Puylaurens

## Entre décembre 2015 et février 2016

- 110 entretiens individuels avec chacun des exploitants agricoles
  - Analyse détaillée des impacts définitifs et temporaires du projet routier
  - 2nde identification de mesures de réduction ou de compensation des impacts sur la base des entretiens
- **les données des études des chambres d'agriculture ont été intégrées au projet de dossier d'enquête publique**

# L'élaboration du dossier

Les études préalables

Concertation inter services de l'Etat et  
consultation des collectivités et organismes associés

Saisine du commissariat à l'investissement (CGI)

Examen conjoint des mises en compatibilité des documents d'urbanisme

Saisine de l'autorité environnementale

Saisine du Tribunal administratif : désignation de la commission d'enquête

sept  
2016

Avis de l'autorité environnementale et du CGI

Arrêté d'ouverture de l'enquête publique

Début de l'enquête publique

Déc  
2016

# Les apports de la consultation inter services et collectivités (CIS)

52 services de l'Etat et organismes associés consultés,  
→ 21 contributions reçues

61 collectivités et organismes associés consultés,  
→ 35 contributions reçues  
dont les **2 chambres d'agriculture**

Projet de dossier  
d'enquête publique  
modifié

→ ajout analyse multi-critères  
barreau de Puylaurens  
→ rédaction revue de l'étude  
d'impact et de la pièce G  
socio-économique  
→ ajout de la mention de la loi  
d'avenir pour l'agriculture,  
l'alimentation et la forêt sur la  
compensation collective





# 3

## LES IMPACTS ET LES MESURES

# Effets et mesures prévues dans l'étude d'impact

## Précision sur les effets et mesures :

Les effets présentés concernent les **emprises définitives** (exploitation) et les **emprises provisoires** (travaux).

# Milieu humain, paysage, patrimoine

## EFFETS

Environ 87 bâtis dans les emprises du projet, dont 1/4 d'habitations

Acoustique: identification de bâtis concernés en phase d'exploitation (horizon 2044) (écrans anti-bruit, traitement de façade)

Passage à proximité de zones habitées

Traversée du périmètre de protection de 5 monuments historiques protégés

## MESURES

Acquisition des biens selon l'évaluation de France Domaine

Traitement à la source : environ 3 800 m de linéaire d'écrans anti-bruit prévus

Traitement acoustique de façade prévu pour une 50aine de bâtis

Aménagements paysagers, plantations

Etudes paysagères spécifiques. Réalisation des aménagements après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.



# Activité agricole

## EFFETS

Surface Agricole Utile  
impactée en phase travaux=  
411 ha

SAU impactée en phase  
exploitation= 316 ha

105 exploitations concernées  
en phase chantier  
et 102 en phase exploitation



## MESURES

Saisine des conseils départementaux  
pour l'Aménagement Foncier  
Agricole et Forestier en mars 2016

Indemnisations



*Suite à la saisine des Conseils départementaux du Tarn et de la Haute-Garonne et aux échanges avec le maître d'ouvrage, une étude foncière préalable pour définir la composition territoriale des commissions communales ou intercommunale d'aménagement foncier va être engagée par les Conseils départementaux.*

# Activité agricole

## EFFETS

Coupure de dessertes empruntées par les exploitants ou les animaux



## MESURES

Rétablissements agricoles :  
78 rétablissements utilisables  
par les agriculteurs  
Dont 26 passages uniquement agricoles et  
pour le passage de la faune



Impact sur les surfaces irrigables et drainées



Rétablissements équipements  
d'irrigation et de drainage  
Lacs collinaires

# Activité agricole

## EFFETS

Pertes de  
Production en « agriculture  
biologique »



Sur les haies, clôtures,  
points d'eau (puits, points  
d'abreuvement)

## MESURES

Priorité pour l'attribution de surface  
équivalente ayant fait l'objet de  
certification

Rétablissement des clôtures et  
équipements endommagés

# Economie agricole

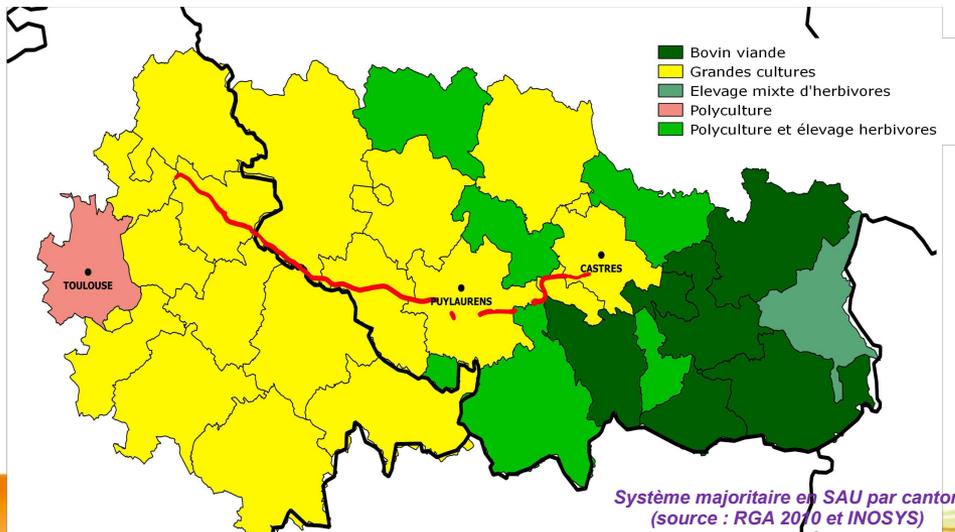
Conséquences sur l'économie agricole



Dans le dossier d'enquête publique : mention de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Décret d'application non paru au moment de la saisine de l'Autorité environnementale en juillet 2016 (paru le 2 septembre 2016 et applicable aux projets soumis à l'Autorité environnementale à partir de décembre 2016)



Une étude préalable sur l'effet du projet et les mesures envisagées sur l'économie agricole sera conduite par le MOA



# Milieux naturel et physique

## EFFETS

Traversée de 27 cours d'eau et de zones inondables

Environ 8 ha de zones humides surfaciques impactées (prairies humides, plans d'eau)

Impact sur les habitats et les espèces

Perturbations sur les déplacements



## MESURES

Dimensionnement des ouvrages de rétablissement des écoulements sur la base d'une crue centennale – un viaduc de 144 m (Agout)

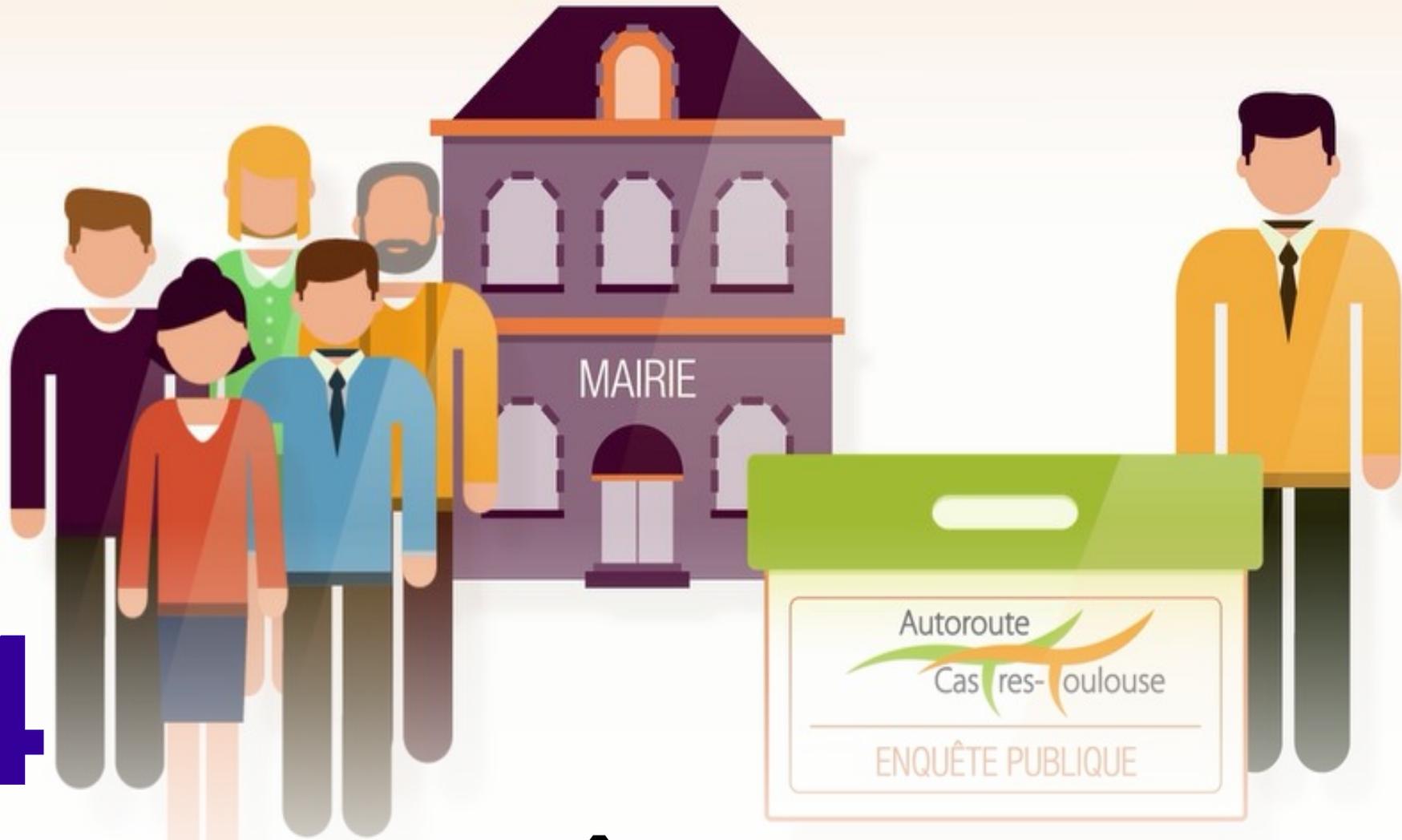
Compensation des surfaces impactées à hauteur de  
- 500 % pour les enjeux majeurs  
- 200 % pour les enjeux assez forts

Acquisition et mise en gestion de parcelles compensatoires (gestion et suivis sur 30 ans)

Accompagnement en phase chantier et durant les études d'aménagement foncier

Ouvrages de transparence « faune »  
7 passages grande faune (min 14 m)  
33 passages faune  
1 passage supérieur faune spécifique  
145 buses sèches

4



# VERS L'ENQUÊTE PUBLIQUE

# 2016 : vers l'enquête publique

Fév à mai

- Concertation Inter Services et organismes associés
- Consultation des collectivités
- Saisine des Conseils départementaux sur les aménagements fonciers

Avril

Information des élus : 3 réunions à Castres, Cuq-Toulza et Gragnague

Juin

- Examen conjoint des mises en compatibilités des documents d'urbanisme
- Saisine du Commissariat Général à l'Investissement (CGI)

Juillet

- Saisine du tribunal administratif pour la désignation de la commission d'enquête
- Saisine de l'Autorité Environnementale
- Groupes de travail (environnement, agriculture et aménagement du territoire)

Août

Désignation de la commission d'enquête par le tribunal administratif

Septembre

- Groupes de travail (environnement, agriculture et aménagement du territoire)

Octobre

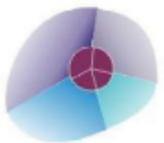
Avis de l'Autorité Environnementale et du CGI

Novembre

Arrêté d'ouverture de l'enquête publique

Décembre

Début de l'enquête publique



Espace sous influence  
du desserrement de Toulouse  
et de ses pôles  
d'emplois secondaire



Espace sous influence  
du desserrement  
des pôles urbains



**Pôle toulousain très dynamique**  
taux croissance démographique  
de l'AU99 de 1.9% par an (1999-2005)



**Ville moyenne dynamique**  
taux croissance démographique  
de l'AU99 entre 0.8% et 1.5%  
par an (1999-2005)

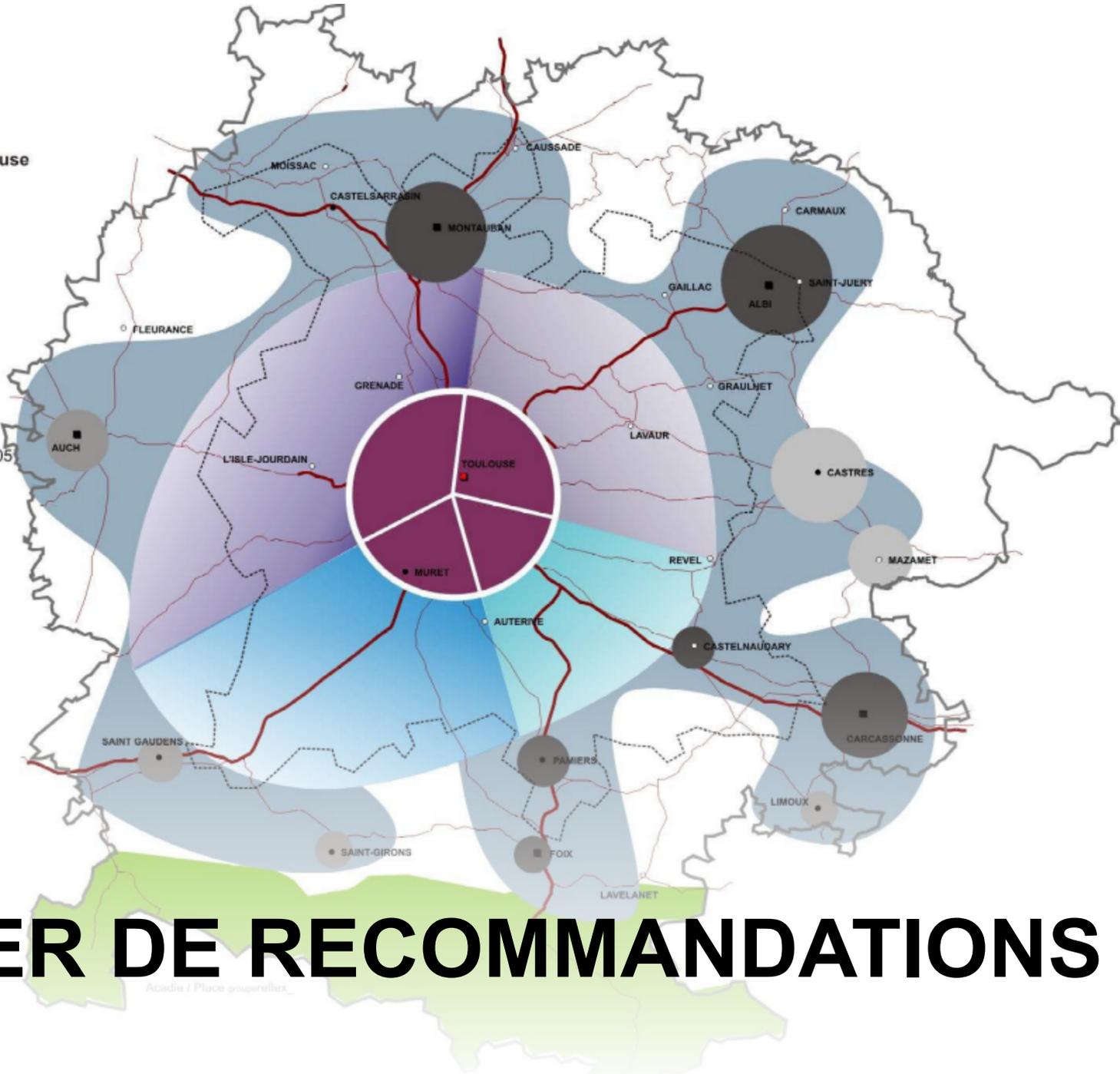


**Ville moyenne au ralenti**  
taux croissance démographique  
de l'AU99 entre 0% et 0.8%  
par an (1999-2005)

**5**

**Ville moyenne en déclin**  
taux croissance démographique  
de l'AU99 négatif (1999-2005)

isochrone 1 heure



# LE CAHIER DE RECOMMANDATIONS